

hommes de bonne foi, animés du plus pur désintéressement quant à ce qui les concerne individuellement qui, habitués aux largesses du passé, ne se rendent pas bien compte du danger qu'il y aurait pour l'avenir à se lancer de nouveau sur la voie de l'extravagance. Il y va du crédit de notre province et de la sécurité de son autonomie.

Les octrois nouveaux dépassant le chiffre des excédants annuels nécessiteraient de nouveaux emprunts dont l'intérêt et les charges ne pourraient se solder qu'au moyen d'une taxe spéciale. Nous ne pouvons adopter une semblable politique, avant que l'opinion publique qui s'est si fortement prononcée en faveur d'une politique contraire, nous en donne l'injonction formelle.

Mais cela ne veut pas dire que le progrès de notre province sera interrompu. Il se développe de jour en jour d'une manière bien manifeste par l'exploitation de nos immenses ressources naturelles, et j'ai la ferme confiance que l'accroissement rapide et considérable des revenus annuels que le trésor public en retirera placera bientôt le gouvernement en position d'aider efficacement à toutes les entreprises utiles par des annuités puisées, dans des conditions normales, aux excédants de chaque année.

Voilà l'œuvre grande et patriotique quoique modeste que nous voulons poursuivre, sans ostentation inutile et nous comptons sur l'intelligence et le dévouement de la députation pour nous y seconder.

Année
1896-9
1897-9
1898-9